Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/06/2026

TRELIDIS E.LECLERC rappelle BIFSTECK HACHE



- Noms des modèles ou références concernés : **BIFSTECK HACHE**
- Marque : **sans marque**
- **GTIN 0201027432939 Lot Au Kilo Date de consommation recommandée 06/06/2026**
- Conditionnements : **au poids**
- Date début/fin de commercialisation : **du 05/06/2026 au 05/06/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Bifteck haché vendu au rayon boucherie traditionnelle exclusivement à la demande du client.**
- Zone géographique de vente : **Leclerc Trélissac**
- Distributeurs : **Leclerc Trélissac**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de listéria monocytogènese <10 UFC/g**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Listériose**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 11 juillet 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0547457119**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre